

Comment le rejet de la programmation budgétaire sape la crédibilité de la France

trajectoire 3-2027 finances publiques va être retoquée.

MALHERE @ManonMalhere

La pîule ne passe toujours en de la majorité présidentielle ne cesse de subir d'insuccès à l'Assemblée. retoqué en commission des finances, le projet de loi de programmation de finances publiques 2023 et 2027 - qui fixe les objectifs de baisse de la dette publique sur la période et des d'y parvenir - a été lardé lors de son examen en début de semaine articles rejetés par les députés LR, comprennent tous les efforts financés aux collectivités locales dossier très politique. Sauf de situation, ce texte et bien être enterré lors vote solennel en première l'Assemblée, le 25 octobre.

jet serait inédit. Aucune loi ramannation n'a en effet été depuis l'introduction en ns le droit parlementaire de ument législatif. L'exécutif,



CHRISTOPHE ARCHAMBAULT/AFIP

« La non-adoption de ce texte pourrait entraîner un retard, un délai, voire une amputation des fonds européens qui nous sont versés dans le cadre du plan de relance », a prévenu Gabriel Attal, le ministre des Comptes publics.

loi de programmation des finances publiques. « C'est très théorique. Ce serait une bombe atomique », explique toutefois François Ecalle, ancien magistrat à la Cour des comptes.

En réalité, c'est au niveau européen que ce rejet poserait problème. Et pour cause : la France ne respecterait pas, une nouvelle fois, le

pacte budgétaire européen, un traité adopté en pleine crise des dettes souveraines en 2012 qui impose aux États membres davantage de discipline budgétaire. Certes, la Commission n'a jamais réellement sanctionné les pays pour non-respect des règles budgétaires, et elle ne risquerait pas de s'y mettre alors que ces règles ont été suspendues -

elles sont en cours de révision - depuis la crise du coronavirus. Il n'empêche. « La non-adoption de ce texte pourrait entraîner un retard, un délai, voire une amputation des fonds européens qui nous sont versés dans le cadre du plan de relance », a récemment insisté Gabriel Attal, le ministre des Comptes publics, devant les députés.

En effet, cette situation pourrait avoir un effet sur le versement des 40 milliards d'euros que l'Hexagone doit recevoir au total pour financer son plan de relance de 100 milliards, la France n'ayant à ce stade empoché qu'un peu plus de 10 milliards. Car pour bénéficier de ces fonds décaissés via le plan de relance européen acté en 2021, le gouvernement s'était justement engagé à définir une nouvelle trajectoire des finances publiques - la précédente, datant de 2017, avait été rendue caduque par la crise du Covid - pour stabiliser et baisser la dette supérieure à 110 % du PIB aujourd'hui.

Remontée des taux

Plus largement, l'absence de programmation ne manquerait pas de mettre à mal la crédibilité de la France en matière de gestion des finances publiques. D'une part vis-à-vis des marchés financiers, qui ont, eux, besoin de visibilité à moyen terme. Et ce, d'autant plus dans un pays surendetté qui fait désormais face à la remontée dangereuse des taux d'emprunt.

D'autre part, vis-à-vis des partenaires européens, qui pourraient alors, pour certains d'entre eux, décider de suivre le mauvais exemple français... « L'impact ne serait pas anodin, car cela contribuerait à fragiliser encore plus la politique budgétaire européenne », avertit François Ecalle. ■

La mesure pourrait

Taxe sur les superdividendes : un très faible rendement